

Application de l'article 56 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation des habitants relative à la situation du quartier "Citygate"

Le représentant des habitants donne lecture du texte suivant :

De vertegenwoordiger van de inwoners leest de volgende tekst voor:

Nous nous adressons à vous aujourd'hui pour relayer le profond sentiment de délaissement des habitants de notre quartier. Notre quotidien est marqué par des manquements qui ne devraient plus avoir de place dans une commune comme la nôtre.

Nous souhaitons attirer votre attention sur deux problématiques majeures :

L'abandon de la propreté publique. Notre rue n'a bénéficié d'aucun balayage communal depuis près de trois mois. Le premier balayage a eu lieu il y a une semaine.

Face à cette inertie, les riverains ont dû s'organiser pour nettoyer eux-mêmes leur rue à plusieurs reprises, malgré des rythmes professionnels et familiaux denses. S'il est noble de faire preuve de civisme, il est inacceptable que les citoyens doivent pallier bénévolement l'absence des services communaux de base. De plus, les promesses formulées par un échevin doivent être faites avec sérieux et responsabilité, et non dans le seul but de satisfaire temporairement un citoyen afin qu'il cesse d'insister.

D'ailleurs, la visite de l'échevin concerné semble avoir été effectuée par l'intermédiaire d'un Conseiller communal, puisque l'échevin lui-même s'était également engagé à nous rappeler, ce qui, comme on pouvait malheureusement s'y attendre, n'a jamais été fait.

Le déficit d'infrastructures pour les familles. Notre quartier manque cruellement d'espaces de respiration et de plaines de jeux sécurisées pour nos enfants, alors même que des opportunités foncières concrètes existent à proximité.

Nous ne demandons pas de vagues promesses de gentrification future, mais une action publique de base, digne et équitable, dès aujourd'hui. Les citoyens de Cureghem contribuent à la fiscalité locale au même titre que tous les Anderlechtois ; ils sont donc en droit d'exiger la même qualité de services publics.

Afin d'éclairer les habitants du quartier, nous vous posons quatre questions précises :

1. Suivi de terrain. Pourquoi le suivi de la visite de l'Échevin Achille Vandyck n'a-t-il pas été assuré, et quelles mesures immédiates comptez-vous prendre pour que notre rue soit enfin balayée et entretenue de manière régulière ? Pourquoi ne respecte-t-il pas ses promesses ?

2. Équité budgétaire. Comment l'échevin compte-t-il rééquilibrer les budgets « Propreté » et « Entretien des Voiries » pour garantir que les habitants de Cureghem ne soient plus contraints de nettoyer eux-mêmes l'espace public ?

3. Aménagement à court terme. Serait-il possible d'envisager l'aménagement de l'ancienne pompe à essence abandonnée dans le cadre d'un projet d'occupation temporaire, afin de la transformer en espace vert ou en plaine de jeux pour les enfants du quartier ?

4. Cohérence territoriale. Comment comptez-vous combler le fossé grandissant entre les ambitions de grands projets urbains comme « CityGate » et la détérioration flagrante de la qualité de vie dans les rues adjacentes ?

F. BEN HADDOU :

Je remercie les habitants pour leur interpellation aujourd'hui. Je salue leur courage et l'énergie investie et je partage pleinement leur colère et leur lassitude.

On leur a vendu du rêve ! Quand on examine le projet « CityGate » de « Citydev, lancé il y a plus de 15 ans, le résultat actuel est profondément décevant. À l'époque, ce projet nous était présenté comme un renouveau. Aujourd'hui, le constat est amer : les investissements financiers et les belles promesses n'ont pas été suivis d'actes concrets. Certes, des immeubles ont été construits et des appartements vendus, entraînant une hausse de la population à Cureghem. Cependant, les services publics essentiels, à commencer par la « Propreté publique », ont été totalement négligés. Cette situation dépasse désormais les frontières de Cureghem pour toucher les quartiers avoisinants, témoignant d'un désinvestissement total que je ne m'explique pas.

Au-delà des opérations de communication et des photos de façade, le travail de terrain est inexistant. Les quartiers sont dégradés et laissés à l'abandon. Ce week-end encore, des citoyens ont dû pallier la carence des services publics en ramassant eux-mêmes les immondices. Ce sont les habitants qui exécutent le travail pour lequel vous êtes mandatés. Qu'il s'agisse de « CityGate » ou de l'ensemble de Cureghem, j'espère que vous écouterez enfin les résidents et que des changements concrets seront rapidement visibles.

Monsieur le Président :

Je rappelle que le règlement interdit toute manifestation ou intervention de la part du public. Pour garantir la qualité et la sérénité des débats, le respect de la règle en vigueur depuis l'institution de ce Conseil communal est indispensable. Je demande donc expressément au public de rester attentif mais silencieux.

B. CHIH :

Je remercie les citoyens pour leur mobilisation et leur interpellation. J'ai personnellement organisé la réunion mentionnée avec Monsieur l'Échevin Vandyck. Avant de porter ce sujet en séance, je souhaitais privilégier le dialogue afin de dégager des solutions pragmatiques et constructives pour la propreté du quartier. Cette entrevue s'était conclue par une série d'engagements à réaliser dans un délai précis. S'il s'avère exact que les rues n'ont pas été balayées depuis trois mois, la situation est inadmissible. Je demande un suivi rigoureux des demandes formulées, tant sur la propreté que sur le dossier de l'ancienne station-services.

Il y a deux mois, lors de ma précédente interpellation sur ce site, l'infrastructure devait faire place à un projet immobilier d'ici un à deux ans. Face à ce délai, j'avais proposé d'examiner avec le propriétaire la possibilité d'une occupation temporaire par un acteur privé, à l'instar d'autres projets réussis. Cela permettrait d'offrir un espace utile aux riverains et d'empêcher que cette ancienne station-services ne devienne une décharge publique. J'attends ce soir des réponses concrètes et des engagements fermes, au-delà des simples promesses.

C. CHERFAN donne lecture du texte suivant :

C. CHERFAN leest de volgende tekst voor:

Cette interpellation citoyenne ne doit pas être traitée comme une simple plainte de quartier, elle révèle un problème plus profond : à Cureghem, le service public de base n'est plus perçu comme fiable.

Le premier risque est politique : quand les habitants doivent nettoyer eux-mêmes leur rue pendant plusieurs mois, ils ne voient plus la Commune comme un acteur utile. Ils voient une administration absente, puis des élus qui viennent constater, promettent, mais ne suivent pas.

Le deuxième risque est social : le manque de propreté, l'absence d'espaces verts et de plaines de jeux, ce ne sont pas des détails. Ce sont des facteurs directs de décrochage du quartier, de tension entre habitants, et de perte de confiance dans les institutions.

Le troisième risque est territorial : on parle de 'CityGate', de grands projets urbains, de transformation future, mais les rues autour continuent à se dégrader. Cette contradiction est dangereuse. On ne peut pas vendre une vision de rénovation urbaine tout en laissant les habitants vivre dans l'abandon quotidien.

Pour moi, la priorité est claire.

Il faut un plan immédiat de remise à niveau : calendrier de balayage, responsable identifié, contrôle terrain et retour aux habitants.

Il faut objectiver l'équité budgétaire : combien est réellement investi à Cureghem en propreté, voiries et espaces publics par rapport aux autres quartiers ?

Troisièmement, il faut activer rapidement les opportunités disponibles, comme l'ancienne pompe à essence abandonnée. Même une occupation temporaire propre, sécurisée et utile vaut mieux qu'un terrain mort qui symbolise l'abandon.

Les citoyens ne demandent pas du luxe. Ils demandent le minimum : des rues propres, des engagements respectés, et des espaces dignes pour leurs enfants.

Ma demande à l'échevin est donc simple, pas une réponse générale, mais trois engagements vérifiables ce soir : une date, un responsable, et un calendrier de suivi.

Monsieur l'Échevin A. VANDYCK :

Pour clarifier la situation concernant les passages dans le quartier « CityGate » en particulier, les balayeurs ont encodé dans le système interne de la commune les données suivantes : la rue de la Filature a été nettoyée les 3, 5 et 11 juin ; la rue Docteur Kuborn a été nettoyée les 3, 4, 5 et 11 juin. Il en est de même pour la rue de la Manufacture et la rue du Nieuwmolen, nettoyées aux mêmes dates. Concernant le périmètre défini, ces rues correspondent aux abords de l'enceinte du quartier. Lors de la visite que j'ai effectuée sur place à la suite de l'interpellation pour me rendre compte de la situation, j'ai fait le lien avec nos services.

Il faut comprendre que nos contingents de propreté sont actuellement en sous-effectif, car plusieurs remplacements n'ont pas été effectués pour des raisons budgétaires. Parallèlement, la Commune a grandi : les quartiers « Erasmus Garden », les extensions le long du canal, le quartier des Trèfles et le projet « CityGate » sont apparus, mais l'effectif des balayeurs n'a pas augmenté.

Nous demandons donc au personnel de couvrir une superficie plus importante alors que, dans le même temps, les incivilités et les dépôts clandestins augmentent de manière exponentielle.

Nous nous trouvons aujourd'hui face à des choix budgétaires qui relèvent du Collège et de la majorité.

Concernant les priorités, pour répondre à une question récurrente lors des Conseils, un « Plan Propreté » sera présenté. Le Collège devra alors arbitrer budgétairement pour permettre de couvrir l'ensemble des quartiers.

Pour pallier le manque d'effectifs en semaine, nous avons déjà dû suspendre les nettoyages du week-end ; ce sont des choix arbitraires. En tant qu'Echevin de la « Propreté », je n'ai pas la capacité de décider unilatéralement d'engager le personnel nécessaire, cela ne relève pas de mon seul ressort.

Enfin, concernant le respect et la sécurité des travailleurs, ces derniers ont exprimé une position claire via un préavis de grève. En raison de l'insécurité, principalement dans le quartier de Cureghem, dont fait partie « CityGate », ils refusent désormais de travailler seuls sur le terrain et un préavis de grève couvre actuellement cette position. Ils exigent désormais d'intervenir par équipes de minimum trois ou quatre personnes. A défaut, un mouvement de grève généralisé pourrait être déclenché, ce qui paralyserait totalement le nettoyage.

Dernier élément, et non des moindres : Monsieur Ben Saïd, en tant qu'interpellant au nom des habitants, votre attitude est particulièrement irrespectueuse, et vous le savez.

Monsieur le Président :

Que cherche-t-on ? Que les travaux soient suspendus ? Monsieur, je ne le répéterai pas à de multiples reprises, les personnes perturbant la séance par des cris doivent quitter la salle, car nos débats ne peuvent se dérouler dans de telles conditions.

Monsieur l'Echevin A. VANDYCK :

Deux facteurs nuisent gravement à l'efficacité de notre service. Le premier concerne la piètre qualité du matériel de balayage manuel, qui réduit la capacité des agents à nettoyer convenablement les voiries. À la suite des négociations budgétaires et à la mise en exécution du budget, les équipes vont enfin être équipées de nouveaux balais performants.

Le second facteur concerne le matériel mécanique : Anderlecht est actuellement la seule Commune bruxelloise à ne disposer d'aucune balayeuse mécanique en état de fonctionnement et disponible. Il faut savoir que nous sommes dans une situation...

Monsieur le Président :

Je demande l'expulsion des personnes qui chahutent dans le public ! Il n'est plus possible de poursuivre nos travaux dans de telles conditions. Le nombre important d'interpellations à l'ordre du jour risque d'empêcher leur traitement complet. Je demande donc le retour au calme afin que nous puissions poursuivre nos travaux.

Monsieur l'Échevin A. VANDYCK :

Le budget affecté à la propreté immobilière n'a fait l'objet d'aucune augmentation sous la présente législature. De plus, en raison d'un passif hérité de la précédente administration, notre Commune ne dispose d'aucune balayeuse mécanique opérationnelle depuis le début de cette législature, tandis que le matériel de balayage manuel reste défectueux. Nous nous trouvons ainsi dans une situation où...

Monsieur le Président :

S'il vous plaît, vous n'êtes pas l'auteur de l'interpellation et la parole ne vous a pas été accordée ; vous pourrez vous exprimer lorsque le tour de parole vous sera attribué en tant que personne du public.

Monsieur l'Échevin A. VANDYCK :

En conclusion, tels sont les éléments d'information que je peux vous apporter aujourd'hui. Des démarches sont en cours pour renforcer les équipes et acquérir le matériel adéquat, mais ces procédures requièrent du temps. L'administration publique ne dispose pas de la flexibilité d'une entreprise privée, où les acquisitions d'équipements peuvent s'effectuer immédiatement.

Monsieur le Bourgmestre :

Les travaux d'aménagement de la place des Goujons ont démarré. À leur achèvement, le cœur de la place accueillera une plaine de jeux d'envergure pour les enfants ainsi que des espaces de rencontre. Le chantier est en cours et a débuté par les interventions de « Vivaqua » et de « Sibelga ».

À moyen terme, le « Plan Particulier d'Aménagement » (PPA) du quartier de Biestebroek, qui s'étend de « CityGate » jusqu'au Pont Marchant, prévoit la création d'un parc. Cette procédure s'avère plus complexe car la Commune doit préalablement acquérir les parcelles de terrain auprès de différents propriétaires. Les négociations sont en cours et les budgets sont d'ores et déjà disponibles pour aménager ce grand parc entre la place des Goujons et le Pont Marchant.

Pour revenir à un élément plus immédiat, l'ancienne station-service située rue des Deux Gares constitue effectivement un point noir. En collaboration avec la police et les services de Prévention, nous avons fait évacuer le campement qui s'y était installé. Le propriétaire a été convoqué et mis en demeure de nettoyer et de sécuriser le site. Toutefois, face au risque persistant de réoccupations problématiques, la piste d'une occupation temporaire est activement étudiée.

Le propriétaire a déjà procédé au démontage des cabanons, mais la structure en dur subsiste. Sa démolition est un préalable indispensable, et celle-ci fait actuellement l'objet de difficultés procédurales avec les services de l'Urbanisme. Dès que cette situation sera régularisée, ce que nous espérons dans les prochaines semaines, nous transmettrons au propriétaire les coordonnées d'opérateurs spécialisés pour concrétiser cette occupation temporaire, dans l'attente du développement du projet immobilier pour lequel un permis d'urbanisme a été délivré.

Bien que le propriétaire ne dispose pas des fonds nécessaires pour lancer la construction pour le moment, le projet d'occupation temporaire reste notre priorité et nous espérons vous apporter des informations concrètes en septembre.

Le représentant des habitants donne lecture du texte suivant :

De vertegenwoordiger van de inwoners leest de volgende tekst voor:

Le rôle du Conseil communal est de servir l'intérêt général, de gérer la Commune au quotidien mais aussi de préparer l'avenir de celle-ci. Nous payons des impôts et des taxes, qui servent aussi à payer vos salaires, mais aussi pour financer des services publics de qualité, des infrastructures fonctionnels mais aussi une sécurité. Pourtant, sur le terrain, les manquements sont bien visibles. Que ce soit en matière de sécurité, avec un manque criant de policiers sur le terrain qui impacte directement la qualité de vie dans nos quartiers, ou en matière de propreté, où le manque de personnel et les pannes répétées du matériel compliquent fortement le travail des équipes.

Malgré les critiques de certains, je pense que le Bourgmestre fait ce qu'il peut avec les moyens dont il dispose. Si je ne m'abuse, une demande de renforts avait d'ailleurs été acceptée par le niveau fédéral.

Cependant, nous ne pouvons plus nous permettre de prendre davantage de retard. Les problèmes s'accumulent : les tournées de nettoyage ne sont pas réparties de manière équitable entre les différents quartiers d'Anderlecht, les balayeuses sont hors service depuis longtemps (certaines étant tombées en panne à peine une semaine après leur achat il y a déjà deux ans), les camions connaissent de fréquentes pannes et les machines servant au marquage des passages pour piétons sont également en panne.

Face à ces constats, il est urgent d'agir afin de garantir à tous les Anderlechtois un cadre de vie sûr, propre et digne.

Ce que les citoyens attendent, ce ne sont pas des querelles médiatiques ou des attaques par interviews interposées, mais des solutions concrètes. Si certains ne se sentent pas capables d'assumer leurs responsabilités, qu'ils aient la décence de céder leur place au Bourgmestre

Nous vous demandons d'arrêter ces tensions et ces guerres afin de faire place à un travail collectif avec efficacité au service de tous les Anderlechtois qu'il soit de gauche de droite du centre ou qui n'ont que faire de la politique !